



**PRÉFET
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Madame, Monsieur,

La préfecture de Paris et la ville de Paris lancent l'**appel à projets Politique de la Ville 2026**.

La Ville de Paris soutiendra, dans le cadre de cet appel à projets, des projets déployés au sein de 35 quartiers populaires. Les périmètres d'intervention, les ambitions et les mesures spécifiques de la Ville de Paris pour les quartiers populaires sont inscrits au sein du Pacte parisien pour les quartiers populaires présenté en Conseil de Paris le 10 juillet 2024.

Cet appel à projets permettra, pour la préfecture, de soutenir les projets en faveur des habitants des 21 quartiers prioritaires définis par le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 ainsi que des quatre quartiers vulnérables reconnus en complément des quartiers prioritaires. L'ensemble des projets déposés dans le cadre de cet appel à projets, au-delà de leur inscription dans la géographie prioritaire, devront entrer dans les huit priorités du contrat de ville 2024-2030 signé le 9 décembre 2024 pour bénéficier d'un soutien de la préfecture.

Les critères et les modalités de dépôt de vos dossiers de demande de subvention sont détaillés dans les documents joints.

Nous attirons votre attention sur le fait **que cet appel à projets sera ouvert à compter du 8 septembre et sera clos le 22 octobre 2025**. Toute demande parvenue après cette date ne pourra être examinée par nos services.

Des temps d'échanges autour de cet appel à projets se dérouleront au sein de chaque arrondissement concerné.

Les équipes de développement local (Ville de Paris) et les délégués du Préfet (Préfecture) sont à votre disposition pour vous accompagner dans la formalisation de votre projet ainsi que pour la procédure de dépôt. Des ateliers d'accompagnement techniques au dépôt des demandes de subvention, en format présentiel et dématérialisé, seront organisés dans le courant de la fin du mois de septembre et du début du mois d'octobre.

Nous vous remercions de votre implication dans la mise en œuvre de la politique de la Ville au service des habitants des quartiers et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Le Préfet,
Directeur de cabinet du Préfet,
de la région d'Île de France,
Préfet de Paris**

Baptiste ROLLAND

**L'adjointe à la Maire de Paris,
chargée de la Politique de la Ville**

Mélody TONOLLI